

Questionnaire :

Plaquette « Avant de construire, prendre en compte les risques du terrain »

Vous avez pris contact avec votre ADIL pour rechercher des informations pratiques, sans doute pour un projet de construction ou d'aménagement.

L'Agence Qualité Construction, avec l'appui de l'Institut National de la Consommation a rédigé cette plaquette pour vous sensibiliser à certains risques issus du terrain, afin que vous puissiez les éviter :



Afin d'améliorer cette information technique vers le consommateur, pouvez-vous prendre quelques instant pour lire cette plaquette puis donner votre avis, avec le questionnaire au dos ?

L'AQC, l'INC et votre ADIL vous remercient pour votre participation.

(questionnaire à remettre à l'accueil de votre ADIL)

avant le 25/10/14

ADIL de SAVOIE

131, Rue Juiverie
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 69 90 20



Sur le fond, quels sont pour vous les enseignements essentiels de cette plaquette ?

Table with 5 columns: Question, Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Moyennement d'accord, Non, pas d'accord. Rows include: 'Il existe des risques lorsque l'on fait construire, je les ai compris et identifiés', 'Il existe des risques lorsque l'on fait construire, je peux mieux les éviter par quelques mesures de prévention', 'Il est nécessaire de faire réaliser une étude de sol'.

Sur la forme

Table with 5 columns: Question, Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Moyennement d'accord, Non, pas d'accord. Rows include: 'La plaquette est facile à lire, les sujets sont compréhensibles', 'Le nombre de pages est correct, ce n'est pas trop long à lire', 'Ce que j'apprécie particulièrement : Les cartes, L'information sur tous ces risques naturels, Le tableau de synthèse, Les illustrations'.

Globalement, cette plaquette

Table with 5 columns: Question, Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Moyennement d'accord, Non, pas d'accord. Rows include: 'M'intéresse, je découvre des sujets importants', 'M'intéresse, mais je connaissais déjà certains sujets', 'Ne m'intéresse pas', 'Pour un projet de construction, les informations sont utiles'.

Comment avez-vous eu connaissance de l'ADIL ?

internet [] bouche à oreille [] médias [] plaquettes []

Connaissiez-vous l'Agence Qualité Construction Oui [] Non []

L'Institut National de la Consommation ? [] []

Avez-vous recherché des informations auprès d'autres organismes ? [] []

Si oui, lesquels ?.....

+++++

Quels autres documents ou informations souhaiteriez-vous obtenir (de l'AQC, de l'INC, de l'ADIL) pour votre projet de construction, votre projet d'accession ou plus globalement sur le logement ?

Autre remarque :

Merci d'avoir pris quelques instants pour répondre à ces questions !